

Edito

Les agents des impôts en lutte depuis deux semaines

Nouvelle journée de grève et de manifestations dans la Fonction publique, mardi 10 juin

La mobilisation des fonctionnaires du 15 mai a été un succès. Dans la foulée, plusieurs centres des impôts ont voté la reconduction de la grève. C'est le cas du centre de Caen-Délicivrande. Lundi 2 juin, ils ont décidé de suspendre leur mouvement. Les agents des impôts et du trésor sont très concernés par la RGPP et la baisse des effectifs. Ils rejettent aussi le projet de loi « mobilité des fonctionnaires », qui donne au gouvernement les moyens juridiques pour la mise en œuvre d'un véritable « plan social » dans le public, sur le « modèle » du privé. La semaine dernière, la police est intervenue à plusieurs reprises dans les bâtiments pour évacuer par la force les grévistes qui l'occupent. A défaut du soutien de la population pour faire passer ses « réformes », Sarkozy dispose de la police !

Au soir du 15 mai, face aux revendications des fonctionnaires, Sarkozy a trouvé une nouvelle provocation : l'instauration du service minimum dans les écoles.

L'heure est plus que jamais à la mobilisation, comme nous y appellent les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires !

Autre rendez-vous, avec le privé : mardi 17 juin, contre la liquidation des 35 heures et toujours contre les 41 annuités pour les retraites.

L'heure est plus que jamais à la mobilisation

COMMUNIQUÉ CGT - FSU - Solidaires

Le mouvement massif de grève et de manifestations du 15 mai n'a reçu aucune réponse (...). Le projet de loi « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » est en cours d'examen et doit passer à l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, dispositions lourdes de conséquences pour les personnels, leur statut et le service public. Il en est ainsi notamment de l'extension du recours aux non titulaires, de leur gestion par les agences d'intérim, de la création de la position dite « *de réorientation professionnelle* » véritable antichambre pour de nombreux licenciements (...).

L'objectif essentiel de la RGPP est de faciliter les suppressions massives de postes dans la Fonction publique (35 000 à 40 000 emplois par an) (...). Elle traduit le profond désengagement de l'Etat. Elle induit l'affaiblissement voire la suppression ou la privatisation de missions et de services ainsi que la détérioration des conditions de travail, la mise en cause du statut et l'accroissement de la précarité. La RGPP est bien un outil de casse sans précédent pour l'ensemble de la Fonction Publique.

A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels et le nouvel écrasement des carrières qui va résulter de la conjugaison du relèvement du SMIC et de l'insuffisante revalorisation du point d'indice. Aucune négociation salariale n'est aujourd'hui engagée en dépit des promesses gouvernementales ; pas plus sur la revalorisation des métiers.

Et le gouvernement prétend imposer à tous sans débat de nouvelles dégradations en matière de retraites. Nos organisations appellent d'ores et déjà à participer aux initiatives unitaires pour une véritable réforme solidaire des retraites.

Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, nous exigeons :

- Un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous

- Un emploi public, stable, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;

- L'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.
- Le retrait du projet de loi dit « relatif à la mobilité et aux parcours professionnels » et de celui sur le service minimum d'accueil remettant en cause les conditions d'exercice du droit de grève.
- L'ouverture immédiate de négociations salariales visant à maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice.

Les organisations signataires soutiennent les luttes et les mouvements en cours dans différents secteurs (éducation, culture, recherche, impôts-trésor, douanes...), notamment les personnels qui ont décidé de poursuivre l'action par la grève reconductible et appellent l'ensemble des agents à amplifier la mobilisation. Elles décident de faire de la semaine du 9 au 13 juin, une semaine d'actions et du 10 juin un nouveau temps fort de mobilisation par une journée puissance de grèves et de manifestations.

Paris, le 29 mai 2008

Extrait d'un tract d'un tract intersyndical distribué aux contribuables au centre des impôts de Caen

« Vous attendez du service public d'être renseignés dans de bonnes conditions sur votre situation fiscale personnelle et vous avez raison d'avoir une telle attente. Vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux à venir dans nos services, à nous téléphoner, à porter réclamation. Mais nous sommes 10 % de moins qu'il y a 8 ans. Concrètement, pour vous, cela veut dire que vous attendez de plus en plus longtemps au guichet avant d'être renseignés ou encore que vos appels téléphoniques mettront plus de temps pour aboutir. Cela veut dire également que nous ne pourrions dégager suffisamment de moyens pour gérer correctement les dossiers ou encore pour lutter efficacement contre la fraude fiscale. Tous les travaux menés sur ce sujet montrent que la fraude fiscale est supérieure au déficit de l'Etat (plus de 40 milliards d'euros par an) (...). Mais nous sommes moins nombreux pour détecter la fraude.

Le service public est de moins en moins présent et accessible : le nombre de trésoreries de proximité est passé de 4 000 en 1998 à peine plus de 3 000 aujourd'hui. Concrètement, cela veut dire que vous êtes de plus en plus nombreux à devoir faire plus de kilomètres pour avoir accès au service public (...). Les agents des impôts et du trésor ne se battent pas pour des privilèges : ils veulent de meilleures conditions pour exercer leurs missions, pour un véritable service public. »

RGPP-Insee-Sessi...

Une réunion avec la direction générale de l'Insee a eu lieu le 13 mai. Sur la fusion Insee-Sessi (secteur production statistique), qui concerne la DR, aucune information importante n'a été donnée. Une mission est chargée de faire des propositions pour une réorganisation. Sur l'action régionale : la direction veut faire de la tarification un élément parmi d'autres de l'évaluation de l'action régionale. Les autres éléments sont : la satisfaction des partenaires et l'expertise technique des prestations. La direction a bien souligné que la participation des « partenaires » aux coûts devrait être plus forte qu'actuellement et qu'elle servirait de "*révélateur de la demande sociale*" (argument : un partenaire prêt à payer montre l'importance de sa motivation à conclure sur un sujet donné...). Une mission (encore une !) travaille sur cette question. A suivre...

Une réunion avec la direction locale aura lieu le 19 juin.

17 juin : contre le démantèlement des 35h et contre les 41 annuités

Le gouvernement refuse de remettre en cause son projet des 41 annuités. Alors que plus de six salariés sur dix sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite et que les jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail. Si l'on accepte d'accroître encore la durée de cotisation, qui pourra faire le nombre d'annuités nécessaires pour avoir une retraite à taux plein ?

En matière de temps de travail, le gouvernement veut en finir de fait avec les 35 heures et vider de sa substance la notion même de durée légale du travail pour que celle-ci soit fixée secteur par secteur et entreprise par entreprise.

Opposons-nous à ces régressions sociales considérables. Le 17 juin, nous devons être des centaines de milliers dans la rue !